Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260605-03_04_2026_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 23 mai 2026

Délibération du conseil municipal de la séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à dix-huit heures trente, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Gaël Erwann LARUPT, Maire**.

Présents : LARUPT Erwann, LECORGNE Nicole, BARBIER-CUEIL Guillaume, MACHET Bernadette, DARCHE Patrice, GAILLARD Catherine, GOUEZIN Alain, CAULI Emmanuelle, GOULARD Christian, FALIGOT Jean-François, YOUNSI Fanny, TARDIEU Thierry, PASQUIER-PANSART Aurélie, DODIER Yves, LE GLATIN Dominique, MONIE Lydie, MACE Daniel, REMY Colette, AVRIL Michel, GUILLEMY Sylvie, SUPERCHI-GAILLARD Luc, FRANCILLETTE Frédéric, TREMEL-GEFFROY Sophie, BALANANT Jean-Claude, USALA-NOGUERE Sophie, FOURNIER Richard, BERTRAND Gilbert, BELLEIN-GALLO Dominique.

Secrétaire de séance : MACHET Bernadette

Absents et représentés : DENIS Alain (pouvoir à CAULI Emmanuelle), BECAVIN Ellise (pouvoir à LECORGNE Nicole), BERTHELOT Yvon (pouvoir à GAILLARD Catherine), LAMIDON Nathalie (pouvoir à DODIER Yves), QUERRE Sophie (pouvoir à Erwann LARUPT)

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS, Emmanuelle JAOUEN DGSA de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**28**
Nombre de votants :	**33**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 03-04-2026-CM : Affectation des résultats de l'exercice 2025

Conformément aux règles budgétaires applicables, il appartient à l'assemblée délibérante de constater les résultats de clôture de l'exercice et d'en décider l'affectation après prise en compte, le cas échéant, du besoin de financement de la section d'investissement, corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Pour les budgets relevant des référentiels M4 et M57, cette affectation intervient après l'arrêté des comptes et permet d'assurer la couverture prioritaire du besoin de financement de l'investissement, puis, pour le solde éventuel, la reprise en fonctionnement.

La présente délibération a donc pour objet d'affecter les résultats constatés au titre de l'exercice du budget principal et des budgets annexes.

Il est précisé que s'agissant des budgets annexes, le conseil municipal a déjà repris de façon anticipée les résultats lors du vote des budgets primitifs. Il convient de les confirmer.

Vu les instructions budgétaires et comptables M4 et M57,

Vu les comptes financiers uniques 2025 du budget principal et des budgets annexes,

Vu les états des restes à réaliser,

Considérant les résultats constatés et le besoin de financement de la section d'investissement du budget principal

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260605-03_04_2026_CM-DE

Vu l'avis de la commission des finances en date du 22 mai 2026

Le conseil Municipal, à l'unanimité,

AFFECTE le résultat de fonctionnement du budget principal en investissement (compte 1068) pour la somme de 1 800 000€ et de reporter à nouveau les sommes suivantes :

002 Recettes de fonctionnement = 599 194.60€

001 Recettes d'investissement = 410 204.25€

CONFIRME les résultats repris de façon anticipée pour les budgets annexes comme étant définitifs, étant précisés qu'ils ont déjà été repris dans le budget primitif, avec les reports à nouveau suivants :

France Services

002 Recettes de fonctionnement = 38 014,63€

001 Recettes d'investissement = 5 088,27€

Camping municipal

002 Recettes de fonctionnement = 174 565,97€

001 Recettes d'investissement = 69 004,41€

Cinéma

002 Recettes de fonctionnement = 27 867,42€

001 Recettes d'investissement = 3 814,49 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à procéder aux écritures budgétaires et comptables correspondantes.

Le Maire
Erwann LARUPT

COMMUNE DE BINIC-ETABLES-SUR-MER * Côtes d'Armor *